Yat-sen et Youen Che-k'ai, mais par la loi du 5 octobre 1913, le Président élu pour une période de cinq ans et rééligible par les Deux Chambres constituées en Assemblée nationale, doit être Chinois, âgé de plus de quarante ans, ayant vécu dans le pays plus de dix ans. Suivant la constitution provisoire du 15 mars 1912, le Président a les pouvoirs exécutifs, il promulgue les lois et les fait exécuter; il est le Commandant en chef de l'armée et de la marine; il nomme tous les fonctionnaires, et avec le concours de la Chambre, il choisit les ministres et les ambassadeurs, déclare la guerre et conclut des traités; il a le droit de veto qui peut toutefois être rejeté par les deux tiers des votes de la Chambre, qui peut l'inculper de haute trahison par une majorité de trois quarts d'un *quorum*, comprenant plus des quatre cinquièmes du nombre total de ses membres.

Le Président actuel, élu en octobre 1918, est SIU CHE-TCH'ANG, originaire du Tche Li, qui appartint au Grand Conseil et fut nommé en avril 1907, Gouverneur-Général de Mandchourie à Moukden. Ses prédécesseurs ont été : Soun Yat-sen, Président provisoire; Youen Che-k'ai, premier Président; Li Youen-houng et Foung Kouo-tchang.

Le *Vice-Président (Fou Tsoung T'oung)*, nommé en même temps que le Président, en vertu de la loi électorale du 5 octobre 1913; en cas de vacance de la Présidence, il en remplit les fonctions jusqu'à la fin de sa période.

Le *Sénat (Ts'an Yi Youen)*, composé de deux représentants par province, élus pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans; outre les représentants provinciaux, il y a ceux de Mongolie, du Tibet, etc. Le Sénat avec la Chambre des Représentants constituent l'Assemblée Nationale aux termes de la loi du 11 août 1912, ouverte en avril 1913.

La *Chambre des Représentants (Tchoung Yi Youe)*, composeé de délégués des diverses provinces, de Mongolie, du Tibet, etc. L'Assemblée nationale, d'après l'article 19 de la Constitution provisoire, vote les lois, établit les budgets, etc...

Le *Cabinet (Kouo Wou Youen)* se compose d'un Pre-